

Interpellation

0609 Masshardt, Langenthal (PS-JS)

Cosignataires: 33

Déposée le: 29.11.2006

Amélioration de la formation politique

- Le Conseil-exécutif voit-il des lacunes de la formation dans les domaines de l'instruction civique et de l'histoire suisse ? Quelle est à son avis la qualité de cet enseignement dans le canton de Berne ?
- Comment le Conseil-exécutif pense-t-il réagir aux conclusions de l'étude intitulée « Geschichte und Politik im Unterricht [Histoire et politique dans l'enseignement] » ? Prévoit-il de lancer des réformes dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté ?
- Le plan d'études 95 pose-t-il des problèmes d'application ?
- Comment la Direction de l'instruction publique fait-elle pour contrôler que le plan d'études est respecté à l'école obligatoire ?
- Comment le Conseil-exécutif pense-t-il faire dans l'élaboration du plan d'études de l'école de langue allemande pour introduire l'éducation politique moderne, les acquis les plus récents de la recherche scientifique et le travail d'assimilation de l'histoire ?
- Que pense le Conseil-exécutif de l'idée d'un enseignement selon un curriculum en spirale afin que l'enseignement de la politique puisse être introduit déjà avant la 7^e année scolaire et offrir ainsi une introduction progressive, selon le niveau de développement des élèves, à la vie démocratique et politique ?

Développement

La conclusion de l'étude intitulée « Geschichte und Politik im Unterricht [Histoire et politique dans l'enseignement] » est connue. D'autres enquêtes ont montré dans le passé qu'en Suisse, la formation politique présente de sérieux déficits. L'examen pédagogique des recrues a révélé le bas niveau des connaissances de la politique des jeunes gens de 20 ans en Suisse. C'est un fait qui a été confirmé également dans la comparaison internationale. Dans une étude menée par l'OCDE en 1998 sous le titre de Cross-Curricular Competencies (compétences transversales), la Suisse se trouvait à la dernière place. De même, dans une étude de Civic Education IEA (2004) portant sur 29 pays, les résultats de la Suisse ne sont guère brillants, puisqu'elle s'est retrouvée à la 19^e place. Le professeur émérite Rolf Dubs de l'Université de Saint-Gall a confirmé face au Tages-Anzeiger du 2 novembre 2006 : « Le problème est connu. L'enseignement est insuffisant dans bien des écoles [trad.] » M. Anton Strittmatter, chef du service pédagogique de l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses, partage cet avis : « Dans le domaine de l'instruction civique, nous sommes dans le laisser-faire le plus total. [trad.] »

Depuis de nombreuses années, on sait donc parfaitement que la formation politique est insuffisante ou que l'enseignement dans ce domaine est loin d'être adéquat. Le plus souvent, le problème réside dans la réalisation. Dans le rapport final que Messieurs Fritz Oser

et Roland Reichenbach ont présenté à la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique en conclusion de leur mandat intitulé « Education à la citoyenneté en Suisse », on peut ainsi lire notamment que « jusqu'en 7^e année, l'enseignement politique est, explicitement et de manière voulue, absent des programmes au sens strict comme au sens large », ce qui n'est pas sans poser un problème. Les auteurs proposent que l'on privilégie « un curriculum en spirale de la formation démocratique et de l'éducation à la citoyenneté, ce qui reviendrait à fournir une introduction à la vie démocratique et politique progressive correspondant aux degrés et aux stades de développement des élèves. »

Réponse du Conseil-exécutif

L'interpellation se réfère à des enquêtes sur la formation politique en Suisse et pose six questions sur l'amélioration de la formation politique dans le canton de Berne. L'instruction civique et la formation politique font l'objet d'une réglementation contraignante dans le plan d'études de l'école obligatoire mais aussi dans ceux du gymnase et de l'école professionnelle. Les questions se rapportent donc essentiellement à l'efficacité de la formation politique.

Le Conseil-exécutif répond aux questions de la façon suivante :

1. Le Conseil-exécutif a connaissance des enquêtes mentionnées dans l'interpellation sur l'état de la formation politique en Suisse. L'enquête de Messieurs Oser et Reichenbach a entre autres montré que les adolescents suisses accordent une confiance plus forte que la moyenne internationale aux instances publiques et politiques mais qu'ils s'intéressent peu à la politique et disposent de connaissances plus faibles en la matière. Le Conseil-exécutif n'a pas connaissance d'enquêtes sur le niveau en histoire ni sur la qualité de l'enseignement de cette discipline dans le canton de Berne. Il part du principe que les lacunes constatées dans l'ensemble de la Suisse existent également dans le canton de Berne.
2. Le Conseil-exécutif n'a connaissance de l'étude intitulée « Geschichte und Politik im Unterricht [Histoire et politique dans l'enseignement] » que sous forme d'ébauche. Cette étude n'avait pas encore été publiée au moment de l'approbation de cette réponse. Dès qu'elle le sera, la Direction de l'instruction publique la prendra en considération. En automne 2006, la Direction de l'instruction publique avait déjà remis aux établissements de la scolarité obligatoire des instruments de mise en œuvre concernant la formation politique dans lesquels l'importance et la fonction de la formation politique ainsi que le contenu des plans d'études et les possibilités de mise en œuvre sont représentés pour tous les degrés. En outre, un classeur intitulé « Politik und Demokratie – leben und lernen [Politique et démocratie – vivre et apprendre] », qui a été élaboré en collaboration avec d'autres cantons dans le cadre de la Centrale intercantonale de moyens d'enseignement, paraîtra au printemps 2007 aux Editions scolaires bernoises. La Direction de l'instruction publique va compléter le plan d'études bernois avec ce classeur et les instruments de mise en œuvre susmentionnés et les mettre gratuitement à la disposition de toutes les écoles. Le Conseil-exécutif est persuadé que la formation politique dans nos écoles peut être améliorée grâce à ces mesures.
3. Bien que le plan d'études bernois contienne des thèmes politiques à tous les degrés, les résultats ne sont pas satisfaisants, comme le montrent les enquêtes susmentionnées. Ceci est entre autres dû au fait que les objectifs et le contenu de la formation politique dans le plan d'études ne sont pas regroupés dans une partie spéciale. C'est la raison pour laquelle les instruments de mise en œuvre susmentionnés ont été ajoutés au plan d'études.
4. Ce sont tout d'abord les enseignantes et les enseignants qui sont responsables du respect du plan d'études à l'école obligatoire. La vérification est effectuée par les inspections scolaires. Les informations sur le plan d'études et la vérification de son application sont régulièrement thématiques lors des entretiens d'évaluation périodiques entre les enseignantes et enseignants et les directions des écoles.

5. Les travaux sur le plan d'études suisse-allemand ont débuté en décembre 2006. Le canton de Berne est représenté par le Directeur de l'instruction publique dans le comité de pilotage de ce projet. Deux spécialistes du canton de Berne participent aux travaux actuellement en cours. Ils incorporeront dans le projet les exigences du canton de Berne, qui ne sont guère différentes de celles des autres cantons en ce qui concerne l'importance de la formation politique.
6. Le plan d'études actuel est déjà conçu selon le principe de curriculum en spirale. Tous les degrés de l'école obligatoire contiennent des enseignements politiques. En outre, la formation politique est également de nouveau thématisée au cycle secondaire II, dans les écoles moyennes et les écoles professionnelles.

Au Grand Conseil